

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(10\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin au directeur de la Banque de France à Tours, 4 octobre 1870](#)

Jean-Baptiste André Godin au directeur de la Banque de France à Tours, 4 octobre 1870

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection [Correspondant.e.s](#)

[Banque de France](#) est destinataire de cette lettre

[Pernet](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

Éditeur [Équipe du projet FamiliLettres \(Familière de Guise - CNAM\) & Projet EMAN \(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle\)](#)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [4 octobre 1870](#)

Lieu de rédaction [Guise \(Aisne\)](#)

Destinataire [Banque de France](#)

Lieu de destination [Tours \(Indre-et-Loire\)](#)

Description

Résumé

Godin demande au directeur de la Banque de France d'autoriser, compte tenu de la guerre et de l'absence de communications avec Paris, le versement de sommes de son compte à la Banque de France à Paris, crédité de 455 000 F le 12 septembre 1870, dans une succursale de la Banque à Saint-Quentin ou à Lille pour lui

permettre de payer les salaires des 900 ouvriers qu'il emploie à Guise.

Notes

Courrier adressé au directeur de la Banque de France, à Tours.

Mots-clés

[Famillière](#), [Finances d'entreprise](#), [Guerre](#), [Industrie](#)

Personnes citées [Pernet \[monsieur\]](#)

Événements cités [Guerre franco-allemande de 1870 \(19 juillet 1870-29 janvier 1871, France\)](#)

Lieux cités

- [Aisne \(France\)](#)
- [France](#)
- [Lille \(Nord\)](#)
- [Nord \(France\)](#)
- [Saint-Quentin \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/12/2021

Dernière modification le 01/06/2024

Guise le 4 Octobre 1870

218

Monsieur le directeur de la banque de France
à Paris.

Le 13 Septembre dernier, j'ai fait à la Banque de France le versement en compte courant de la somme de frs. 455 000, sous les noms et prénoms de Godin Jean-Baptiste André; mon domicile à Paris est rue de Malte, 34. Je suis en possession de tous les reçus et bons de versements qui m'ont été délivrés; les premiers comprennent:

1^{er} 219 les N^{os} 5996 à 6004,
les seconds comprennent:

1^{er} 150 les N^{os} 6121 à 6128.

Ce compte-courant était pour moi une réserve destinée à alimenter le travail et les salaires de 900 ouvriers que j'occupe dans mon usine à Guise (Aisne) où j'habite.

À la date où ce compte-courant m'a été ouvert, j'avais entre les mains une somme importante, mais elle touche à sa fin et je n'ai plus d'autre ressource pour alimenter mes ouvriers que mon crédit à la banque.

Privé de toute communication avec Paris, je ne puis rentrer en possession de cette somme qu'autant que vous en autoriserez le remboursement, à mesure de mes besoins industriels.

Dans l'une des succursales des départements de l'Oise ou du Nord : soit St Quentin ou Lille.
 C'est là, Monsieur le Directeur, ce que je viens vous prier instamment de m'accorder dans le plus bref délai, parce qu'avec la lenteur des correspondances actuelles, un délai assez long se passera encore avant que j'ai cette autorisation.

Dans des moments aussi difficiles, vous n'hésiteres pas, je l'espère, à élargir les règles habituelles de la Banque, pour venir en aide à l'industrie. Ne pas le faire serait une calamité pour la classe ouvrière de cette contrée, et porterait atteinte à la réputation que la Banque doit conserver d'être favorable au maintien du crédit en France.

M. Permet, directeur de la succursale de la banque à St Quentin, a du vous écrire hier pour le même sujet. Veuillez être assez bon, Monsieur le Directeur, pour me répondre par le premier courrier, afin que je sois fixé le plus vite possible sur la possibilité pour moi de continuer du travail à mes ouvriers et de payer leurs salaires.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Lorenz